

Source : http://www.liberation.fr/planete/2018/06/28/climat-les-pays-bas-tracent-une-voie-tres-ambitieuse-pour-l-europe_1662364?xtor=rss-450

Téléchargement 29 06 2018

Climat: les Pays-Bas tracent une voie très ambitieuse pour l'Europe

Par [Aude Massiot](#) — 28 06 2018



De la fumée s'échappe d'une centrale thermique en Bulgarie, en février 2013. Photo Dimitar Dilkoff. AFP

Le Parlement néerlandais présentait mercredi une loi prévoyant une baisse des émissions de gaz à effet de serre de 95% pour 2050, par rapport à 1990. L'objectif le plus ambitieux de l'Union européenne.

- Climat: les Pays-Bas tracent une voie très ambitieuse pour l'Europe

«Cette loi est le huitième texte législatif sur la lutte contre le changement climatique au monde et il fixe les objectifs les plus ambitieux de tous», se félicite le groupe écologiste au Parlement européen.

Sept partis politiques (GroenLinks, PvdA, SP, D66, ChristenUnie, VVD et CDA) constituant une large majorité au Parlement néerlandais ont présenté, mercredi, devant le Parlement des Pays-Bas un texte dont les objectifs sont les plus poussés d'Europe. Il prévoit une réduction des émissions de gaz à effets de serre (GES) de 49% pour 2030 et de 95% pour 2050, le tout par rapport à 1990. Et envisage d'atteindre la neutralité carbone pour son électricité à la moitié du siècle.

En comparaison, la France prévoit 40% de réduction de ses émissions de GES d'ici 2030 et 75% pour 2050, ainsi que la neutralité carbone pour la même échéance. La Norvège 80 à 95% et le Royaume-uni 80% pour 2050.

Poussé par la justice

En plus de cela, le texte instituerait un mécanisme de révision tous les cinq ans de ces politiques, en accord avec l'accord de Paris sur le climat de 2015. Tous les ans, lors d'un Jour du Climat national créé pour l'occasion le quatrième jeudi d'Octobre, le gouvernement devra présenter un *memorandum* pour rendre compte des connaissances sur l'évolution des émissions de GES et autres facteurs du changement climatique dans le pays. Une fois présenté au Parlement, la loi devrait être votée et entrée en vigueur à l'été 2019.

Cette avancée législative a lieu alors que les tribunaux néerlandais plangent sur la condamnation du gouvernement des Pays-Bas pour son manque d'action en faveur du climat, en juin 2015 (l'Etat a fait appel). Une première dans le monde. La décision de la Cour de La Haye est attendue pour l'automne.

A lire aussi [Climat : l'Union européenne \(enfin\) plus ambitieuse](#)

En parallèle, l'Union européenne travaille sur sa nouvelle politique climatique qui doit aboutir pour la COP 24, organisée en décembre en Pologne. Ces dernières semaines, les instances européennes [se sont aussi accordées](#) pour rehausser les objectifs d'énergies renouvelables à 32% et ceux d'efficacité énergétique à 32,5% pour 2030.

Le 25 juin, 14 Etats membres, dont la France, l'Allemagne, le Royaume Uni, l'Italie et l'Espagne, ont aussi adopté une «déclaration conjointe sur la stratégie à long terme et l'ambition climatique de l'UE» appelant la Commission européenne à renforcer l'action pour le climat afin de limiter le réchauffement à 1,5°C en 2100 (l'objectif de l'accord de Paris) et à viser, entre autres, la neutralité carbone en 2050, voire avant.

[Aude Massiot](#)